

Rappel sur la demande de réduction de loyer

Nous aimerions vous rappeler que lorsque vous subissez une diminution de revenus ou qu'il y a un changement dans la composition de votre ménage (départ, décès, etc.), il vous est possible de demander une réduction de loyer.

La demande de diminution de loyer doit être accompagnée de toutes les pièces justificatives des revenus actuels ou futurs de la période de réduction **de tous les occupants**. Il est à noter qu'il existe un loyer minimum selon la composition de votre ménage et que l'ajout d'un conjoint en cours de bail n'influence pas le coût de votre loyer. Vous devez, par contre, en aviser l'Office dans le mois suivant son arrivée.

Aucune demande entraînant une réduction de loyer inférieure à 10 \$ (sur une base mensuelle) ne peut être accordée. L'Office doit vous informer de sa décision dans un délai de 30 jours après la date du dépôt de votre demande et des pièces justificatives.

Le loyer établi entre en vigueur à compter du mois **qui suit** le dépôt de la demande et demeure en vigueur pour la période fixée, laquelle peut être de 1 à 6 mois selon la situation, sans toutefois excéder la date de reconduction du bail. **La réduction est accordée, s'il y a lieu, pour toute demande complète reçue le mois précédent pour le mois suivant (avec rétroactivité, au besoin).**

À l'échéance de cette période (entre 1 et 6 mois), le loyer au **bail** est rétabli à moins que vous ne prouviez que votre situation continue de vous permettre de bénéficier de la réduction pour une nouvelle période. Lorsque la diminution de revenu revêt un caractère de permanence (décès, départ) la diminution de loyer peut être accordée pour la durée restante du bail.

Pour faire une demande ou renouveler votre demande, vous devez prendre un rendez-vous et fournir toute la documentation obligatoire et remplir le formulaire en annexe.

Nous espérons que ces informations sauront vous aider lors d'un changement de votre situation financière. Vous pouvez communiquer avec notre service de location pour toute information supplémentaire.

Air climatisé

Le service d'air climatisé est un service annuel au coût de 60 \$, quelle que soit la période d'utilisation. L'Office vous permet de répartir votre paiement sur une période de 12 mois. Donc, si vous annulez votre service sur la « Demande de renseignements » et que par la suite vous le rajoutez, nous devons vous faire payer en un seul paiement les mois précédents, et ce, à compter de la date du début de votre bail. Par exemple : ajout en juin pour un bail ayant débuté le 1^{er} décembre, un montant de $6 \times 5 \$ = 30 \$$ d'arriérés plus le montant de 5 \$ pour juillet soit un montant de 35 \$ de plus sur votre loyer de juillet. Par la suite et jusqu'à la fin du bail, un montant de 5 \$ par mois continuera d'être prélevé pour une somme totale annuelle de 60 \$. Il est donc important de prendre votre décision lors du début de votre bail ou du renouvellement afin de faciliter la tenue de votre budget. Nous vous rappelons que la date limite pour retirer votre air climatisé est le 15 octobre. Nous espérons que ces informations sauront vous aider dans la planification de votre budget. Vous pouvez communiquer avec notre service de location pour toute information supplémentaire.

La Direction service à la clientèle

Le 28 mars 2022

DEMANDE DE RÉDUCTION DE LOYER

Je demande, par la présente, une réduction de mon loyer en vertu des dispositions des articles dix (10) et onze (11) du Règlement sur les conditions de location des logements à loyer modique.

Le motif qui justifie ma demande de réduction de loyer est le suivant :

- Diminution du revenu de l'occupant 1, de l'occupant 2 ou des deux
Nom de la ou des personne(s) : _____
- Départ de l'occupant 1 ou occupant 2
Nom de la ou des personne(s) : _____
- Diminution du revenu d'une personne indépendante (3e occupant et +) qui contribue au loyer
Nom de la personne : _____
- Départ d'une personne indépendante qui contribue au loyer
Nom de la personne : _____
- Réduction ou abandon d'un service (précisez) _____

Documents obligatoires pour une réduction de loyer pour toute personne de 18 ans et plus

- 1. Relevés bancaires justifiant les revenus actuels;
- 2. Avis de décision (barème) du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale;
- 3. Pour les travailleurs salariés, fournir les documents attestant de vos gains du dernier mois (relevé ou talon de paie);
- 4. Pour les adultes étudiants, fournir les documents de prêts et bourses;
- 5. Pour les personnes qui ont perdu leur emploi, cessation d'emploi, lettre de chômage, preuve du montant accordé;
- 6. Pension alimentaire reçue et/ou payée ainsi que le document attestant de la garde légale des enfants (relevé des versements, copie du jugement ou de l'entente);
- 7. Preuve de départ d'occupant (bail, talon de paie, relevé de compte);
- 8. Étudiants de 18 ans et plus, preuve de fréquentation scolaire à temps plein de l'année en cours (lettre du secrétariat de l'institution d'enseignement fréquentée);
- 9. Travailleur autonome, preuve de revenu et dépense officielle (état des résultats, relevés, reçus);

La réduction de mon loyer, s'il y a lieu, sera appliquée dans le mois suivant la date de dépôt de ma demande. Elle devra être égale ou supérieure à dix dollars (10 \$) pour être justifiée et, dans tous les cas, le taux de loyer servant à calculer ma demande de réduction sera de 25 %. Un mois avant la date d'échéance de la réduction de loyer, je suis responsable de reformuler une demande, sinon je devrai acquitter le loyer prévu à mon bail initial. Le nouveau loyer mensuel de base ne pourra être inférieur au loyer minimum de base.

J'annexe à ma demande toutes les preuves nécessaires à l'analyse de mon dossier : la liste de toutes les personnes qui habitent le logement et leurs revenus actuels.

Je déclare que les renseignements fournis dans ce formulaire et les pièces à l'appui concernant tous les membres de mon ménage sont, au meilleur de ma connaissance, véridiques, exacts et complets. De plus, je consens à ce que l'Office vérifie le montant brut de mes revenus auprès de mon(mes) employeur(s), du ministère du Revenu, des autres ministères et organismes gouvernementaux et de tout autre organisme concerné et j'autorise ce(s) dernier(s) à lui fournir ces renseignements. Je reconnais que cette déclaration a la même force que si elle était faite sous serment.

Nom : _____

Adresse : _____

Signature : _____

Date : _____

N.B. : Lorsque vous aurez réuni tous les documents obligatoires, veuillez prendre rendez-vous avec le service de location au 450-670-2733.